

Réunion de la communauté de communes Val de Risle

## Les tennis se feront à Saint-Philbert

L'ordre du jour pour cette réunion a concerné principalement le vote du budget 2010 et les prévisions pour l'année en cours. Cette réunion a également été l'occasion de voter diverses évolutions dans le domaine sportif et pour la jeunesse.

Claude Beigle, président de la communauté de communes, a présenté un bilan satisfaisant pour l'année écoulée. En effet, avec des excédents de 81 271, 50 € en investissement, et de 460 758, 73 € en fonctionnement, il est clair que la gestion annuelle a permis à la communauté de remonter la pente par rapport aux résultats de 2009.

Ce budget a été validé à l'unanimité, en précisant qu'aucune augmentation n'est à prévoir sur la taxe d'habitation ni la taxe sur les ordures ménagères, cette dernière demeurant à un taux de 12,30 % pour 2011. « La seule augmentation visible est celle concernant l'impôt foncier, à hauteur de 1,02 %, sur les quatre bases d'imposition, mais cette évolution n'est pas de notre ressort, elle provient de l'Etat », comme le précise Claude Beigle. En ce qui concerne le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), le budget annoncé pour l'année 2011 plafonne à 25 939 €, l'excédent calculé pour 2010 sera quant à lui reversé dans les caisses de la communauté de communes, le président expliquant cet acte par l'investissement du personnel au sein du SPANC.

### Le conseil en bref

• **Développement économique** : La communauté de communes a validé la proposition de partenariat avec l'association Espace Moto Rétro, à Saint-Philbert-sur-Risle, dont la mission est d'aider les personnes en réinsertion à intégrer de nouveau le milieu professionnel. La partici-



La communauté de communes approuve de nouveaux projets pour 2011.

pation à cette action s'élèverait pour 2011 à 10 671 €.

Par ailleurs, une participation au frais d'entretien du circuit équestre a été renouvelée auprès de l'Office National des Forêts, permettant ainsi une circulation sans encombre aux amoureux des randonnées à cheval. L'investissement au Pays Risle Estuaire passe de 3,48 € à 3,98 € par habitant, soit un total de 28 341 €. Cet argent est utilisé pour le financement de deux études, dont celle concernant le Grand Paris.

• **Gymnase de Montfort-sur-Risle** : La communauté de communes va prendre en charge l'acquisition d'une nouvelle balayeuse ainsi que le remplacement du coffret électrique de l'infrastructure, inchangé depuis 25 ans, et ne respectant plus les normes de sécurité.

• **Demande de subventions** : Hormis les subventions renouvelées chaque année, de nouvelles ont été accordées dans les domaines culturels et sportifs. La MJC de Montfort va recevoir une aide pour ses travaux d'agrandissement. Cette rémunération permettra, entre autres, d'améliorer l'accueil pour des adolescents de 15-20 ans. Par ailleurs, une prise

en charge des travaux à hauteur de 4 500 €, a également été votée pour la rénovation du local à vélos au Pôle Touristique Solidaire de Pont-Authou. L'association Montfort Culture et Patrimoine reçoit une aide pour l'organisation d'un événement festif célébrant le 11e centenaire de la Normandie, à la fois dans le bourg et au château, les 2 et 3 juillet prochain. Enfin, une aide accordée à deux pilotes du rallye du Muguet, Christian Boulanger de Condé-sur-Risle, ainsi que Léopold Jeanne, de Pont-Authou.

• **Médiathèque de Saint-Philbert** : Francis Courel, vice-président de la communauté de communes et maire de Saint-Philbert, a rappelé la vocation intercommunale de la médiathèque, actuellement en construction, et que l'investissement fait pour un tel projet a pour but de profiter à tous.

Sur deux ans, la communauté de communes participera aux frais de construction pour un total de 100 000 €, soit 50 000 € par an.

Valentine Godquin

## Du nouveau pour le tennis

La question est enfin réglée en ce qui concerne la construction de terrains de tennis couverts, avec un choix voté majoritairement pour la commune de Saint-Philbert. Cela serait cohérent d'un point de vue logistique pour le SPAC tennis, qui aura la possibilité d'accéder aux courts de tennis à la fois couverts et extérieurs, et permettra de libérer également le gymnase pour les autres disciplines sportives.

Le maire d'Apperville a annoncé à la communauté de communes la mise en vente des terrains de tennis situés sur la côte d'Illeville. Le terrain étant non-constructible, l'idée a été lancée que la communauté de communes rachète ces terrains pour les mettre à la disposition des particuliers et des licenciés des clubs environnants.